Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

LETTRE N°14

LETTRE D'INFORMATION

URI CENTRE-VAL DE LOIRE CFDT



A l'ordre du jour session plénière du 23 juin 2025
Conseil Régional / Ceser mars 2025 du CESER

- Compte Administratif 2024 et à la Décision Modificative n°1 exercice 2025,
- Rapport sur la Stratégie Régionale pour une Économie Sobre, Circulaire et Robuste face aux Urgences Écologiques et Sociales.

Avis sur le Compte Administratif 2024 et à la Décision Modificative n°1 exercice 2025

AVIS CESER

Corapporteurs : Jean-Yves BRUN

Dans un contexte économique marqué par de fortes incertitudes géopolitiques et nationales, l'année 2024 se caractérise par une croissance modérée (1,2 %) et une inflation stabilisée (2,3 %), mais aussi par une forte tension sur les finances publiques. Ce contexte pèse sur les budgets de l'État comme des collectivités, alors même que ces dernières assurent près de 70 % de l'investissement public national

Bilan du Compte Administratif 2024

Le Compte Administratif 2024 de la Région présente un bon niveau d'exécution budgétaire, avec un taux de réalisation global de 83,3 %, dont 80,4 % en investissement et 95,2 % en fonctionnement. Le volume d'investissement reste historiquement élevé (607 M€), traduisant la volonté régionale de maintenir l'effort en faveur des politiques publiques structurantes, malgré un contexte contraint

Cependant, les dépenses de fonctionnement progressent plus vite que les recettes, ce qui entraîne une dégradation de l'épargne. L'épargne brute des Régions recule de nouveau en 2024 (-5,1 %) et l'épargne nette chute fortement, avec un taux d'autofinancement de l'investissement limité à 15 %, contre une moyenne nationale de 24 %. Cette situation fragilise la capacité future d'investissement

La dette régionale reste maîtrisée, avec une capacité de désendettement de 6,6 années (7,7 avec crédits-baux), en dessous du seuil d'alerte fixé à 9 ans. Le résultat de clôture est positif (8,1 M€), traduisant un pilotage budgétaire rigoureux salué par le CESER

Enjeux soulevés et priorités sectorielles

Le CESER observe toutefois des taux de consommation parfois faibles sur certains dispositifs d'accompagnement des entreprises, notamment en matière de transitions écologiques et numériques. Il salue la montée en puissance des dispositifs CAP Transition, mais appelle à leur massification. En agriculture, malgré une bonne exécution en fonctionnement, l'investissement est freiné par des blocages administratifs, alors même que les exploitations sont confrontées à une situation économique structurellement tendue. En éducation, la tarification sociale des lycées est saluée, tout comme l'effort sur les formations sanitaires et sociales

Apports de la Décision Modificative n°1 pour 2025

La DM1 pour 2025 intervient dans un contexte toujours préoccupant, marqué par la baisse de certaines dotations, la diminution du FCTVA et l'augmentation des cotisations sociales employeurs. Elle intègre le résultat positif de 2024 et porte sur 36,7 M€ d'ajustements, avec pour objectif prioritaire la reconstitution de l'épargne brute et nette, en hausse de 22,5 M€ par rapport au budget primitif 2025

Les principales dépenses concernent l'acquisition de nouveaux locaux pour les agents régionaux (20,9 M€), afin de réduire les coûts locatifs à long terme, ainsi que la mise en place du mécanisme DILICO, fonds de contribution remboursable par l'État, dont la pérennité reste incertaine. Les recettes sont réajustées notamment grâce à la TVA, portée à 637,7 M€

EN CONCLUSION :

Le CESER reconnaît la qualité du pilotage budgétaire régional et la volonté de préserver l'investissement, mais alerte sur la fragilité croissante de l'épargne, la dépendance aux financements externes et la nécessité de mieux sécuriser les politiques de transition. Il appelle à une vigilance accrue sur les secteurs économiques, agricoles et associatifs, fortement exposés aux tensions économiques, et insiste sur l'importance d'une programmation pluriannuelle soutenable pour préserver la capacité d'action régionale à moyen terme.

Avis sur le Compte Administratif 2024 et à la Décision Modificative n°1 exercice 2025

AVIS CFDT

Avis sur le Compte Administratif 2024 et à la Décision Modificative n°1 exercice 2025

Intervention de Madame Martine FLACHER

Au nom du groupe CFDT



Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Monsieur le rapporteur, cher(e)s collègues,

La CFDT salue la qualité pédagogique et documentée des avis présentés.

Dans un contexte géopolitique préoccupant, le Compte Administratif 2024 reste marqué par une inflation persistante, la hausse des taux d'intérêt et le ralentissement de la consommation. Malgré ces contraintes, la Région maintient une action volontariste au service des territoires et des habitants.

Les recettes de fonctionnement progressent grâce à la TVA et aux cartes grises, sans toutefois compenser la hausse des dépenses incompressibles. Les dépenses sont contenues par des arbitrages rigoureux ; si l'épargne brute est stable, l'épargne nette chute fortement, justifiant l'intégration d'un objectif d'épargne dans la trajectoire financière.

Éducation–Formation

La CFDT soutient un budget conséquent.

Apprentissage : favorable à la carte cible régionale et à sa diffusion. La baisse des financements de France Compétences impose à la Région de définir des critères d'attribution, possiblement au sein du CREFOP.

Orientation : compétence partagée essentielle pour l'égalité des chances et l'accès à l'enseignement supérieur. Les jeunes se disent insuffisamment informés ; mesurer leur satisfaction et réorienter le budget serait pertinent.

Formations sanitaires et sociales : la CFDT regrette un budget insuffisant pour améliorer la qualité et limiter les ruptures. Les IPA sont une solution au désert médical, mais aucune ligne budgétaire spécifique n'est prévue.

Mobilité–Transports

Un budget important mais peu lisible. Les projets avec la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie (matériels roulants, SPL) offrent de la souplesse mais présentent des risques de gouvernance et de dilution de l'expertise ferroviaire, avec une hausse possible des coûts. La CFDT s'interroge aussi sur la distorsion défavorable des péages ferroviaires pour le Centre-Val de Loire.

Décision Modificative n°1

La DM1 préserve les politiques prioritaires sans austérité excessive, mais nécessitera à l'avenir une priorisation des investissements et une maîtrise de l'endettement. L'acquisition de nouveaux locaux aurait mérité une vision patrimoniale globale (coût total, rationalisation des surfaces).

Ressources humaines

Les moyens humains du CESER se sont dégradés (suppression de trois postes). La CFDT demande une action urgente afin que le CESER ne devienne pas une variable d'ajustement des RH régionales.

En conclusion, le CA et la DM1 traduisent un pilotage prudent dans un contexte économique difficile, mais l'affaiblissement de l'autofinancement fragilise la Région.

Les représentants CFDT voteront les avis.

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

Avis sur le Rapport sur la Stratégie Régionale pour une Économie Sobre, Circulaire et Robuste face aux Urgences Écologiques et Sociales.

AVIS CESER

Corapporteurs : Ouissal DELABARRE et Julien REY

Le CESER Centre-Val de Loire a été saisi pour donner un avis sur la stratégie régionale de l'économie circulaire, après avoir déjà transmis une contribution au Conseil régional en novembre 2024. Il se félicite que de nombreux éléments de cette contribution aient été repris, ce qui montre l'intérêt d'associer les acteurs en amont à l'élaboration des politiques publiques, comme cela avait déjà été le cas pour la stratégie de l'ESS (économie sociale et solidaire)

Le CESER salue la méthode employée par la Région, fondée sur des retours de terrain et des exemples concrets, qui illustrent la diversité des initiatives locales. Cette approche justifie la nécessité d'actions « cousues main », adaptées aux réalités des territoires. Il apprécie également la volonté d'adopter une vision globale (« vision 360° ») intégrant à la fois les dimensions environnementales et sociales, ainsi que la recherche de financements, notamment via une future candidature au programme européen LIFE

Toutefois, le CESER estime que la stratégie manque de précision opérationnelle. Il regrette l'absence de cibles chiffrées, d'échéances claires et de hiérarchisation des priorités. Certaines mesures, comme le développement du vrac, restent trop vagues et ne permettent pas d'évaluer concrètement leur impact. Dans un contexte budgétaire contraint, il juge indispensable de mieux planifier les actions dans le temps et de préciser les moyens financiers, humains et partenariaux nécessaires

Le CESER insiste aussi sur le rôle central des consommateurs dans la réussite de la transition vers l'économie circulaire. Il recommande d'élargir les actions de sensibilisation à l'ensemble des citoyens et de développer une communication positive, valorisant les bonnes pratiques et les acteurs engagés. Des outils de reconnaissance, comme un prix régional de l'économie circulaire ou la valorisation via la marque « C du Centre », pourraient renforcer l'adhésion collective

Parmi les leviers proposés, le CESER recommande fortement la création d'un guichet unique régional de l'économie circulaire, s'appuyant sur les réseaux existants (Maisons de la Région, Dev'Up, CCI, éco-organismes, associations). Ce guichet faciliterait l'orientation des porteurs de projets, notamment des TPE, PME et indépendants. Il souligne également la nécessité d'une stratégie agile, capable de s'adapter aux innovations et de soutenir davantage les initiatives locales confrontées à des freins administratifs et financiers

Enfin, le CESER appelle à renforcer la formation, la recherche (y compris fondamentale), les liens avec l'ESS, ainsi que l'accompagnement de secteurs encore peu couverts par la stratégie, comme l'agriculture, la santé, la construction et le tertiaire. Il recommande aussi d'intégrer davantage les enjeux de durabilité globale, notamment l'impact carbone du transport et le développement des solutions low-tech.

EN CONCLUSION :

Le CESER soutient la démarche mais appelle à une stratégie plus ambitieuse, mieux structurée, évaluée et largement partagée, tout en restant motrice sans se substituer aux acteurs de terrain.

Avis sur le Rapport sur la Stratégie Régionale pour une Économie Sobre, Circulaire et Robuste face aux Urgences Écologiques et Sociales.

AVIS CFDT

Avis sur le Rapport sur la Stratégie Régionale pour une Économie Sobre, Circulaire et Robuste face aux Urgences Écologiques et Sociales.

Intervention de Monsieur Teddy Aveline

Au nom du groupe CFDT



Monsieur le président, monsieur le Vice-Président, madame, monsieur les rapporteurs, mesdames et messieurs les conseillers,

Le groupe CFDT souhaite exprimer un avis favorable à cette stratégie régionale pour une économie sobre, circulaire et robuste. Nous saluons à la fois la qualité du contenu et la méthode de travail adoptée, fondée sur l'anticipation, la concertation, et un dialogue continu entre les services de la Région, les élus, et notre assemblée.

La feuille de route proposée est globale, sérieuse et cohérente. Elle dépasse l'approche classique centrée sur les déchets pour aborder l'économie circulaire dans toutes ses dimensions : production, consommation, réemploi, innovation, filières, territoires… jusqu'au rôle exemplaire que la Région entend jouer elle-même. C'est une vision d'ensemble que nous jugeons pertinente et bien construite.

Cela dit, quelques points de vigilance nous semblent importants à souligner, dans un esprit constructif.

D'abord, si les ambitions sont claires, la stratégie gagnerait à s'appuyer davantage sur des objectifs mesurables, des échéances, et des moyens identifiés. Cela permettrait aux acteurs de terrain, notamment associatifs ou économiques, de mieux se projeter dans la durée.

Par ailleurs, si les grandes entreprises industrielles sont bien ciblées, il serait utile de mieux intégrer les TPE, les indépendants, ou les acteurs du tertiaire, qui peuvent aussi pleinement contribuer à une économie circulaire, à travers des démarches coopératives ou innovantes.

Nous pensons également que le lien entre économie circulaire et enjeux sociaux pourrait être davantage mis en valeur. L'insertion, la qualité de l'emploi, ou encore la participation citoyenne sont des leviers essentiels pour réussir une transition juste. À ce titre, il serait particulièrement utile que la stratégie identifie plus clairement les cibles sociales visées et les impacts sociaux attendus. Cela renforcerait la lisibilité et la portée des actions menées sur ce terrain.

Dans le prolongement de cette réflexion, nous souhaitons souligner que certains modèles juridiques sont particulièrement adaptés pour initier les transitions attendues. Les SCOP, les sociétés à mission, ou d'autres formes coopératives, sont autant de structures qui intègrent de manière plus naturelle des objectifs sociaux et environnementaux à leur fonctionnement. Les soutenir davantage dans le cadre de cette stratégie pourrait contribuer à accélérer la bifurcation vers une économie réellement circulaire et plus résiliente.

Enfin, si nous entendons que la stratégie n'ambitionne pas d'agir directement auprès du grand public, nous pensons qu'une mobilisation plus large des citoyens, notamment via des actions éducatives ou des partenariats associatifs, serait un appui utile pour ancrer durablement les pratiques circulaires dans le quotidien.

Cette stratégie pose de très bonnes bases, qu'il conviendra maintenant de faire vivre dans le temps, avec une gouvernance claire, un pilotage attentif avec un séquençage plus lisible des actions à court, moyen et long terme, et des ajustements au fil de l'expérience.

Le groupe CFDT soutient donc cette orientation, dans l'esprit d'un engagement collectif pour une transition à la fois écologique, économique et sociale.

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

ORGANIGRAMME CFDT
CESER CENTRE VAL DE LOIRE



AVELINE Teddy

Titre : Conseiller
Commission : Formation, Orientation, Recherche, Compétenc Education
Département d'origine : Loir-et-Cher (41)

CARLAT Jean-Paul

Titre : Conseiller
Commission : Environnement, Mobilités, Espace
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





FLACHER Martine

Titre : Conseillère
Commission : Qualité de la vie, Solidarités, Egalités
Département d'origine : Loiret (45)

LECONTE Sabine

Titre : Secrétaire de la 2ème commission
Commission : Environnement, Mobilités, Espace
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





LORY Gilles

Titre : Vice-Président délégué Santé, Solidarités, Territoires
Commission : Qualité de la vie, Solidarités, Egalités
Département d'origine : Loiret (45)

PERRIN Michèle

Titre : Présidente de la 4ème commission
Commission : Formation, Orientation, Recherche, Compétences, Education
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)





RENIER Jean-Louis

Titre : Rapporteur général aux Stratégies
Commission :
Département d'origine : Indre-et-Loire (37)

REY Julien

Titre : Conseiller
Commission : Économie, Activités, Emploi
Département d'origine : Loiret (45)





VENTURO Cécilia

Titre : Conseillière
Commission : Économie, Activités, Emploi
Département d'origine : Loiret (45)